

La diaphonie dans l'échange en face à face

Janina Espuny

Université de Barcelone

<espuny@fil.ub.es>

1. Présentation

En me situant dans le cadre de l'approche modulaire genevoise, je me propose d'analyser des *reprises diaphoniques* (Roulet et al. 1985) ou énoncés qui reproduisent le discours du destinataire, dans des situations de dialogue en face à face. Cela parce que ce type d'énoncés, qui indique une certaine volonté énonciative du locuteur, à savoir la non prise en charge du segment repris, est utilisé dans la communication orale de base, pour des raisons spécifiques et, souvent, différentes des reprises diaphoniques de la communication différée (Roulet 1985 et 1993, Miche 1998 et Torck 1994).

Dans Espuny (1997a), j'ai pu constater que les constructions diaphoniques dans le face à face sont au service principalement de la gestion de la relation interpersonnelle, car aucune recontextualisation de l'échange (obligatoire dans le différé) n'est en principe nécessaire dans le discours immédiat. Du point de vue énonciatif, l'intérêt pour l'organisation textuelle, en ce qui concerne la recontextualisation de l'information par exemple, semble passer au deuxième plan dans les interventions des interlocuteurs en présence; alors que la volonté d'occuper une place discursive propre passe au premier. En d'autres termes, dans la communication orale de base, le locuteur n'a pas besoin de rappeler le discours de l'interlocuteur. Que veut-il donc signifier avec ces reprises ?

Pour répondre à cette question et pour donner une définition de la volonté énonciative du locuteur, je m'appuie sur quelques remarques de Benveniste. Ce linguiste définit le discours du locuteur comme :

"appel et recours, sollicitation parfois véhémence de l'autre à travers le discours où il se pose désespérément, *recours souvent mensonger à l'autre pour s'individualiser à ses propres yeux*" (1966,77 : je souligne)

Avec cela, je pose que, le discours de l'autre (destinataire ou tierce personne) est utilisé par le locuteur dans un discours quelconque pour *individualiser* son opinion, sa subjectivité, c'est-à-dire pour encadrer sa propre conscience, sa position, son identité par rapport à l'autre.

Dans ce sens, je considère que les diaphonies supposent une *individualisation*¹ de la voix du locuteur, en passant par une adresse directe au destinataire. Et, comme dans un dialogue il y a plusieurs participants, il se produit plusieurs recherches d'*individualisation*, et plusieurs reprises. C'est la raison pour laquelle la négociation ou ménagement des faces s'impose et apparaît comme fonction principale des reprises diaphoniques, là où locuteur et interlocuteur veulent se (re)présenter comme des individus distincts l'un vis-à-vis de l'autre.

Maintenant, et comme il est apparu à l'analyse de différents fragments de dialogues en face à face, une situation dialogale constitutive d'un tout transactionnel complexe fait que les composantes intervenant dans la reproduction du discours du destinataire soient de nature diverse. Cela dit, les reprises diaphoniques apparaissent comme des constructions textuelles plurifonctionnelles plutôt qu'unifonctionnelles. Outre la fonction interactionnelle de ménagement des faces des interlocuteurs (relevant de la compétence pragmatique ou *composante situationnelle*), un énoncé diaphonique a aussi un rôle structurant à différents niveaux d'organisation textuelle (relevant de la compétence discursive ou *composante textuelle*). En effet, les locuteurs peuvent vouloir compléter interactivement leur intervention (avec des arguments, des contre-arguments, des préparations, etc.), et c'est la fonction relationnelle qui entre en jeu; ou bien, ils peuvent hiérarchiser les énoncés *produits* ou *tenus* (Perrin 1996), et c'est la fonction hiérarchique; ces deux rôles structurants (hiérarchique et relationnel) de la reprise diaphonique ont été considérés dès les premières descriptions de la diaphonie (Roulet 1985); je ne les analyserai pas ici (voir pour cela Espuny 1997a). Mais les locuteurs peuvent aussi dans des

¹L'utilisation de polyphonies peut impliquer aussi une recherche d'individualisation de la part du locuteur, face au discours d'une tierce personne, mais sans que le locuteur s'adresse à cette tierce personne.

dialogues en face à face éprouver le besoin de resituer un sujet qu'ils ont abordé précédemment dans la même situation discursive, et c'est la fonction thématique qui est mise en relief; finalement, ils peuvent manifester différentes programmations discursives, explicitées en différentes étapes dans leur énonciation, et c'est la fonction périodique qui structure le texte.

Les deux hypothèses modulaires (le *découplage* et le *recouplage*, Roulet 1997) du modèle genevois permettent de décrire avec précision les éléments qui interviennent dans les constructions de faits complexes tels que les dialogues. Elles illustrent l'hypothèse modulaire fondamentale selon laquelle le discours est une organisation complexe, composée de sous-systèmes élémentaires, qui contiennent des informations permettant de rendre compte d'aspects discursifs comme la polyphonie discursive. Cela dit, l'organisation polyphonique d'un échange en face à face sera d'autant plus manifeste avec le recours à différents modules renseignant sur les formes (linguistiques) et les fonctions (textuelles et situationnelles) des différentes voix énonciatives d'un discours.

L'analyse qui va suivre illustrera en outre un des derniers points d'évolution du modèle genevois. Étant données les difficultés rencontrées, du point de vue énonciatif, à l'analyse et à la définition de structures dia/polyphoniques, par la diversité d'éléments (d'ordre *linguistique*, *textuel* et *situationnel*) que ces constructions discursives font intervenir, la polyphonie (au sens large) d'un discours n'est plus à chercher dans une structure textuelle concrète; la polyphonie, ainsi que d'autres aspects discursifs (tels la gestion des thèmes, des inférences, de la composition, etc), est à chercher dans le *couplage* (Roulet à paraître) ou interrelations d'informations modulaires différentes; cette mise en relation de différents modules permettra de rendre compte de l'*organisation polyphonique* d'un discours, entre autres. C'est ainsi que toute construction polyphonique apparaît comme un objet complexe, non seulement parce qu'elle constitue un segment discursif faisant intervenir plusieurs voix (selon la définition originelle), mais parce qu'elle constitue une réalité de discours qui cristallise plusieurs types d'informations, à savoir linguistique, textuelle et situationnelle, selon les trois composantes fondamentales de la communication verbale pour les Genevois.

Comme les règles de *couplages* régissant l'organisation polyphonique du discours ne sont pas encore mises en lumière dans des travaux publiés, mais seulement annoncées (Roulet 1997), je me limiterai dans le point suivant à donner une application approximative du modèle modulaire aux exemples conversationnels retenus, ne serait-ce que pour annoncer le type d'informations nécessaires pour la description d'énonciations diaphoniques².

2. Les fonctions de la diaphonie dans l'échange en face à face.

Dans ce qui suit, je voudrais montrer quels sont les types d'informations nécessaires pour la description des différentes valeurs diaphoniques, notamment dans des situations de communication en face à face.

Dans les mots de Roulet (1997), décrire l'organisation polyphonique de différents fragments de discours signifie identifier les discours de voix autres que celles du locuteur que ces fragments laissent entendre et analyser les formes et les fonctions de ces voix reprises ou représentées (selon la terminologie de Roulet 1997 à la suite de Fairclough 1988). Je vais me limiter dans le cadre de cet article à l'analyse de reprises diaphoniques et de leurs possibles fonctions dans le face à face³ à l'aide de l'instrument d'analyse proposé actuellement par les chercheurs genevois, comme il a été annoncé dans la présentation.

Dans une analyse de fragments de discours conversationnel selon la première approche modulaire genevoise (1991-1995), j'ai pu constater que l'étude de l'origine des messages fait intervenir plusieurs éléments d'ordre linguistique et pragmatique (Espuny 1997a) : le module énonciatif⁴ permet de savoir *qui* dit dans le texte; autrement dit, ce type d'informations énonciatives permet de distinguer les discours *tenus* (pris

²Voir cependant Roulet (à paraître), où sont présentés des couplages permettant de décrire les discours *représentés* d'un dialogue romanesque.

³Se reporter à Roulet (1985, 1993 et à paraître) et à Espuny (1997a et à paraître), pour une description des formes de diaphonie.

⁴Ce module n'est plus considéré actuellement comme une dimension élémentaire du discours, mais une *forme d'organisation élémentaire* (Roulet à paraître). Je maintiens cependant le terme, car cette question est encore à développer dans des travaux prochains (cf. Miche 1997).

en charge) des *représentés* (attribués à un autre). Les informations linguistiques permettent de décrire les différentes manières de reproduire les voix, c'est-à-dire les différentes *formes* de discours représentés. Les informations de type hiérarchique rendent compte du statut généralement subordonné des discours représentés et les informations de type relationnel, de leur fonction interactive, généralement de contre-argument ou de préparation. Les informations interactionnelles permettent de distinguer les diaphonies (reprises du discours du destinataire) des polyphonies (reprises du discours d'un tiers); mais aussi, de par la recherche d'individualisation de la part du locuteur qu'une diaphonie suppose, la dimension interactionnelle (selon les premières conceptions de cette dimension, voir ci-dessous) permet de rendre compte de la *gestion de la relation interpersonnelle* (les faces des interlocuteurs) dans la situation d'interaction. Pour l'analyse d'un discours représenté diaphonique produit en face à face, il est nécessaire de tenir compte de tous ces types d'informations.

Mais, il apparaîtra ici que, outre les relations entre les informations de nature énonciative et interactionnelle - que j'ai longtemps considérées comme les plus intéressantes pour décrire les fonctions de la diaphonie dans le face à face, d'autres types d'informations interviennent inévitablement pour rendre compte des fonctions de la diaphonie dans le face à face: ainsi, l'organisation informationnelle, qui fait apparaître la progression de l'information dans la conversation, et l'organisation périodique, qui s'intéresse à la ponctuation du discours, rendent compte des fonctions thématiques et périodiques, respectivement, de quelques reprises diaphoniques de situations communicatives immédiates (vs différée). Les trois types de couplage que je vais développer ci-après, entre les informations de nature énonciative et interactionnelle (2.1), entre les informations de nature énonciative⁵ et informationnelle (2.2) et entre les informations de nature énonciative et périodique (2.3), ne sont évidemment pas les seuls à pouvoir rendre compte des possibles fonctions de la diaphonie; par exemple, une reprise diaphonique implicite (par un connecteur) ferait intervenir des valeurs inférentielles et référentielles,

⁵Les informations énonciatives apparaissent dans tous les couplages, parce que les diaphonies sont des fragments discursifs complexes *représentés*, et que la non prise en charge du segment textuel caractérise généralement les reprises diaphoniques.

plus typiques des constructions implicites. Je précise donc que mon application du modèle modulaire est partielle, et que j'aspire plus à dépasser une unifonctionnalité quelque peu idéale qu'à atteindre l'exhaustivité dans la description.

2.1. Le couplage entre les dimensions interactionnelle et énonciative.

La dimension interactionnelle permet de rendre compte des types d'interactions d'où sont extraits ces exemples. Les propriétés générales des dialogues⁶ sont les suivantes: il s'agit d'échanges verbaux *en français, oraux, immédiats (ou en face à face), non littéraires, à deux ou à trois participants, non institutionnalisés*. Dans les conversations analysées, il n'y a qu'un seul plan interactionnel, celui de l'échange entre les participants. Les représentations diaphoniques, ou reprises de la voix de la personne à qui le locuteur parle, sont souvent utilisées, bien que les polyphonies, ou reprises de personnes dont on parle, ne soient pas exclues de ce type de situation; mais je n'analyse pas ces dernières ici.

Le couplage entre les informations de types interactionnel et énonciatif permet de rendre compte de la fonction des discours représentés diaphoniques dans l'interaction des locuteurs, du point de vue de la gestion de la relation interpersonnelle. J'insisterai donc par la suite sur ces informations interactionnelles que fait intervenir toute négociation, malgré le fait que, dernièrement, le traitement de la politesse est exclu de ce module (voir Burger 1997); je maintiens ici, comme pour le module énonciatif (voir la note 1), les premières conceptions du module interactionnel.

Dans des situations de communication immédiate aucune recontextualisation de l'échange n'est généralement nécessaire pour l'initiation de la réponse du locuteur au destinataire, du fait du face à face; la *recontextualisation* - ou *réactivation de l'information* dans des termes plus récents (Roulet à paraître) - est la fonction accordée aux premières

⁶Les fragments de dialogues qui apparaissent dans cet article appartiennent à un corpus que j'ai exploité pour la réalisation de ma thèse de doctorat *Étude de la diaphonie dans des dialogues en face à face* (Espuny 1997a).

diaphonies analysées dans des situations de communication différée (cf. Roulet 1985 et 1993). Les reprises n'ajoutent non plus en principe rien de nouveau sur le plan informatif. Et, puisqu'elles ne sont pas du simple rabâchage, leurs valeurs se situent à un autre niveau interactionnel, comme la négociation des rapports de *faces* (Goffman 1973) entre les participants à l'interaction. Si nous rappelons maintenant l'idée selon laquelle dans le dialogue, le locuteur cherche à *individualiser sa subjectivité par contraste* (pour reprendre les termes de Benveniste 1966), cette négociation est nécessaire entre les partenaires qui se parlent. Dans le cadre donc des théories de la politesse (voir Kerbrat-Orecchioni 1992), prises en considération dans la *dimension situationnelle interactionnelle* (voir par exemple Roulet 1991), je considère que les locuteurs utilisent des reprises diaphoniques pour la manifestation d'une certaine politesse : *négative* (atténuante, ou qui tente d'éviter une agression possible) quand par la reprise, le locuteur cherche à adoucir un acte qui peut être senti comme menaçant par le destinataire, comme par exemple une interruption ou un désaccord portant sur le contenu du discours; *positive* (productrice, ou qui va dans le sens d'un compliment) lorsque la reprise suppose la mise en valeur du discours du destinataire, par le consensus ou la prise en considération de l'objet de discours introduit par l'autre dans le dialogue.

L'exemple suivant illustrera un cas de politesse négative par l'utilisation d'une reprise diaphonique. Les conventions de transcription des exemples utilisés dans ce travail sont les suivantes:

'	amorce de mot
...	allongement / hésitation
-	pause courte
--	pause moyenne
=	courbe intonative neutre ou continuative
/	courbe intonative ascendante (interrogative / exclamative)
XXX	segment incompréhensible
<i>en italiques</i>	les reprises diaphoniques
<u>souligné</u>	chevauchement
[...]	fragment de transcription éliminé
L1 / A	locutrice 1
L2 / B / M	locutrice 2
C	locutrice 3
E	échange
I	intervention
i / r	initiative / réactive
A	acte
s / p	subordonné / principal

(1) extrait de *Corpus Barcelone*, "Cet irrationnel" (Espuny 1991, 17)

1 L2 'fin toutes ces médecines-là -

2 L1 on a besoin de croire en quelqu'un qui en sait plus /

3 L2 *qui en sait plus* = mais que tu n'arrives pas toi-même à comprendre

4 L1 c'est pour ça qu'on a l'impression qu'il en sait plus

Dans (1), l'opposition de L2 à son interlocutrice L1 se veut moins directe et moins agressive par la présence de la construction diaphonique, qui précède la dissension introduite par le connecteur "mais". Cette construction correspond à ce que Kerbrat-Orecchioni (1992) appelle un *désarmeur* (ou adoucisseur), qui est une manifestation de politesse négative : ce que la locutrice L2 veut neutraliser ou adoucir vis-à-vis de la personne qui se tient en face, c'est l'attitude oppositive et conflictuelle; comme le signale Roulet, "la manière la plus habile d'introduire un rejet: commencer par manifester un accord avec le point de vue de l'interlocuteur" (1989, 13).

La diaphonie peut être utilisée aussi, comme indiqué ci-dessus, pour une manifestation de politesse positive, et ce en deux sens :

(2) extrait de *Dialogues de femmes*, texte n° 1 (Icart-Séguy 1976, 1)

1 A bon - mais qu'est-ce que tu attends - toi - d'un Groupe-femmes ou d'un
2 collectif /

3 B *qu'est-ce que j'attends d'un collectif...* eh bien - d'abord de rencontrer

4 des des femmes comme moi qui... qui ont conscience d'être exploitées

(lignes 1-4 de la transcription)

D'une part, la reprise diaphonique de la locutrice B peut être envisagée comme un témoignage d'accord - l'accord portant dans ce cas sur les rôles qui s'établissent dès le début de l'enregistrement: B manifeste l'acceptation, avec la reprise diaphonique, de la place accordée par A, celle de questionnée qui doit fournir son avis personnel; mais, d'autre part, la reprise diaphonique est utilisée aussi pour le ménagement de la propre face de la locutrice B, ce qui correspond à ce que Kerbrat-Orecchioni (1995) a appelé le *principe L-orienté*, ou acte favorable au locuteur lui-même. La locutrice B reprend la question de demande d'opinion formulée par A pour se donner du temps dans la programmation de

sa réponse. La répétition remplit donc le vide que demanderait le temps de réflexion⁷, besoin de temps que B cache sous l'évitement du silence par la reprise.

2.2. Le couplage entre les informations de nature énonciative et informationnelle.

L'étude de l'organisation informationnelle du discours s'intéresse à retracer la continuité du contenu informationnel, ou les enchaînements entre les informations activées successivement dans le texte (Roulet 1996); certaines de ces informations correspondent à des constituants hiérarchiques explicités dans le texte et d'autres à des informations stockées en mémoire discursive (Berrendonner 1990). Ce module⁸ va donc décrire les *objets de discours* (l'information activée dans le texte) et les *topiques* (les éventuelles traces de points d'ancrage de ces objets de discours ou informations semi-active ; cf. Roulet 1996).

Comme le signale Roulet (à paraître), cette succession d'informations différemment activées dans le discours ne fait généralement pas intervenir de reprise du discours de l'autre, et encore moins dans les situations interactionnelles qui se déroulent en face à face. Or, il apparaît que, même dans ce type de contexte, les reprises de la voix du destinataire ont lieu: dans les deux exemples conversationnels précédents (1) et (2), les locutrices commencent leur intervention par réactiver, en le reproduisant, l'objet de discours introduit par leur interlocutrice, malgré le fait que cet objet de discours figure dans l'acte précédent et que, de ce fait, il ne semble pas nécessaire de rendre explicite le point d'ancrage de leur réaction.

⁷Perrin (1995) propose la même interprétation de ce fragment extrait du corpus d'Icart-Séguy (1976). Mais il généralise en disant que les reprises diaphoniques locales "permettent en outre au locuteur de marquer un temps de réflexion dans le cadre de sa réponse" (id., 233). Dans mon analyse, j'ai pu observer que les reprises immédiates n'ont pas toujours cette fonction; en effet, le locuteur n'est pas, dans certains cas, à la recherche de temps pour trouver sa réponse, mais plutôt à la recherche de procédés rituels.

⁸Mais voir Grobet (1997, 119) qui, dans son article sur l'organisation périodique, conclut: "tout porte à croire que l'on pourrait également faire apparaître l'existence d'une organisation informationnelle", au lieu de l'ancien module informationnel.

Ces dernières remarques sur les reprises diaphoniques *locales* ou *immédiates* (vs à *distance*, cf. Torck 1994 et Espuny 1997a), à savoir le fait qu'elles semblent redondantes dans les dialogues en face à face -au moins du point de vue informatif-, sont à l'appui de la thèse selon laquelle ces reprises correspondent à l'explicitation de procédés rituels (voir en 2.1.).

Cependant, d'autres fragments conversationnels, extraits du même dialogue en face à face que l'échange (2), montrent que les reprises diaphoniques peuvent être non redondantes et avoir un emploi topical ou de réactivation d'un objet de discours de l'avant-texte. Voyons ceci dans (3) et dans (4), qui sont des exemples de reprises diaphoniques à *distance* et non plus *immédiates*, comme c'était le cas des deux premiers exemples :

(3) extrait de *Dialogues de femmes*, texte n° 1 (Icart-Séguy 1976, 21 et 22)

- 1 B dans un premier temps peut-être qu'elles viendront chercher une aide
 2 morale - mais euh - si euh - si elles viennent plusieurs fois dans ce collectif
 3 - - la femme en lutte - la femme en lutte et que - tiens - brusquement - elles
 4 elles ont le courage d'abandonner ce mari - bon et ben - alors est-ce que
 5 financièrement il faudra pas qu'on les aide/
 6 A c'est sûr /
 7 C oui - mais ça - je crois qu'on prend une responsabilité énorme - hein/ si
 8 on se lance dans des trucs comme ça - - faudra pas le faire légèrement
 9 A financièrement XXX il faudra les aider - mais - combien de temps et
 10 combien de temps elles en auront besoin / et est-ce qu'elles voudront
 11 trouver autre chose...

Dans cet exemple et d'après le module interactionnel, la reprise diaphonique de la ligne 9 (en italiques) correspond à un désarmeur (ou adoucisseur) utilisé avant d'introduire une opposition par "mais", ce qui constitue donc une manifestation de politesse négative. L'opposition apparaît cependant à deux niveaux, interactionnel, mais aussi informatif: en effet, la locutrice A formule la reprise dont la fonction est de réactiver l'objet de discours introduit par la locutrice B (ligne 5), pour en faire le topique de sa réaction et pouvoir ainsi formuler ensuite une demande de

précision au sujet du contenu informatif de cette reprise justement; aussi, l'intervention de A s'est vue interrompue par celle d'une troisième locutrice (C, lignes 7 et 8), et A reprend donc l'objet de discours sur lequel elle veut enchaîner son discours.

Il en va de même dans l'exemple suivant, qui fait apparaître encore plus clairement que dans (3) une reprise diaphonique à distance:

(4) extrait de *Dialogues de femmes*, texte n° 1, (Icart-Séguy 1976, I et 16)

1 B qu'est-ce que j'attends d'un collectif... eh bien - d'abord de rencontrer des

2 des femmes comme moi... qui ont conscience d'être exploitées (...)

3 [...]

4 A tu as dit que *tu tu venais au au collectif pour rencontrer d'autres*

5 *femmes* = - - je pense que tu pourrais dire (parole coupée)

6 B enfin - - d'au d'autres femmes j'ai dit - qui qui ont conscience d'ê d'être

7 exploitées parce que euh - je te dis - dans la boîte où je suis...

La construction diaphonique est utilisée ici par la locutrice A pour reprendre un fragment du début de l'interaction (voir pour ce début l'exemple (2)), et donc pour réorienter le discours sur ce point qui l'intéresse. Du point de vue du module informationnel, cette reprise de la voix du destinataire correspond à une topicalisation: A réactive un objet de discours éloigné pour en faire le topique de sa réaction (ligne 4 et 5). D'autre part, la mémoire textuelle de A fait référence au noyau du texte précédemment produit par B, car dans une diaphonie à distance, comme c'est le cas ici, il est rare que les locuteurs reprennent les mots littéralement. Cette répétition suppose aussi, du point de vue du module interactionnel, une manifestation de politesse positive, parce que A tient compte des mots de B. Mais la reprise diaphonique se situe plutôt du côté de la fonction communicationnelle de recontextualisation: A insiste sur le sujet repris pour en obtenir plus d'information et donc pour reconstruire l'échange sur cet objet discursif lancé auparavant dans la même situation de communication.

Ces derniers exemples montrent manifestement que le module informationnel doit être pris en compte pour la description de la *topicalisation* (Roulet 1996) que supposent certaines reprises diaphoniques

dans des situations de dialogue en face à face. Mais seulement pour "certaines", à savoir les reprises à distance; car, le module informationnel n'intervient pas dans la description des reprises immédiates, comme le montrent les exemples (1) et (2).

2.3. Le couplage entre les informations de nature énonciative et périodique.

Selon les mots de Roulet (à paraître), décrire l'organisation périodique du discours, c'est décrire la ponctuation ou le découpage du texte, à différents niveaux d'emboîtements, en constituants présentés du point de vue temporel et/ou spatial comme distincts et/ou autonomes. Autrement dit, ce module s'intéresse à la (ou aux différentes) programmation(s) discursive(s) des locuteurs reflétée(s) dans le texte par le développement du discours en différentes étapes, dans les coordonnées temporelles et spatiales.

Les *unités périodiques*, distinctes mais non autonomes, et les *mouvements périodiques*, distincts et autonomes (Grobet 1997), sont les constituants de l'organisation périodique, définis par le couplage d'informations des modules hiérarchique et phono-prosodique (le module graphique n'est pas pris en compte dans les fragments de dialogues oraux analysés dans ce travail, car les transcriptions graphiques de ces dialogues ne sont qu'une représentation du module phono-prosodique).

Les reprises diaphoniques correspondent, selon cette description de l'organisation périodique du discours, à des *unités périodiques* (vs *mouvements périodiques*, distincts et autonomes (Grobet 1997)) : les discours représentés diaphoniques constituent des unités distinctes mais non autonomes dans une intervention, car les segments diaphoniques sont délimités par un contour intonatif continuatif et non pas conclusif (cf. Espuny 1997b, pour une analyse de cette courbe intonative de la reprise diaphonique, que j'ai appelée *neutre*). En effet, c'est ce type d'intonation continuative ou neutre de la reprise diaphonique qui permet d'interpréter le segment repris comme continuatif, c'est-à-dire comme annonciateur d'un autre segment, généralement pris en charge par le locuteur;

contrairement au segment repris qui, lui, n'est pas assumé par le locuteur, mais attribué au destinataire⁹.

Ces descriptions d'un point de vue périodique permettent de distinguer ce que j'appelle *construction diaphonique*, segment discursif qui fait apparaître la voix du destinataire suivie de celle du locuteur lui-même, des *reprises diaphoniques* proprement dites, qui ne correspondent qu'au segment repris.

Voyons en (5) une construction diaphonique construite en deux tours de parole différents, à cause d'une interruption de l'interlocuteur:

(5) extrait de *Corpus du Centre de Recherche sur le Français Contemporain*, "Fabrication d'un gâteau (Brasquet-Loubeyre 1994, 1)

1 M voilà - tu mets le beurre - hein /

2 A tout /

3 M oui alors le beurre fondu

4 A le beurre fondu

5 M tu vois tu le fais tomber - tout

6 A je sais pas ce qu'on va faire mais

7 M là tu le mélanges

8 A j'y vais avec confiance

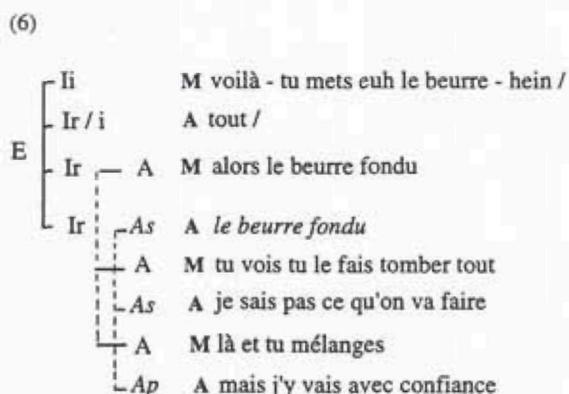
Sur le plan situationnel interactionnel, l'explicitation du discours de l'autre apparaît dans le discours de la locutrice A comme un accusé de réception de l'énonciation de son interlocutrice M, ou comme une légitimation de sa parole; il s'agit donc d'une manifestation de politesse positive envers l'interlocutrice.

Mais la reprise est tronquée parce que M continue son discours avant que A ait pu enchaîner avec le sien sur la reprise diaphonique;

⁹Dans Espuny (1997b), j'ai considéré que c'est l'*intonation neutre* qui, dans des situations de dialogue oral en face à face, permet de considérer ces segments de discours représentés comme non assumés par le locuteur qui les reproduit, lorsque l'origine de ceux-ci n'est pas marquée verbalement. Cela me fait arriver à la même conclusion annoncée par Miche (1997), à savoir que, le module énonciatif n'est pas un système élémentaire de connaissances, mais plutôt une forme d'organisation du discours, où interviennent d'autres types d'informations, prosodiques dans ce cas.

l'intonation neutre (ou continuative) des mots *représentés* (ligne 4) laisse attendre un segment *tenu* (ou pris en charge) qui vient effectivement (ligne 6), malgré l'interruption de M (ligne 5). Selon cette information, le segment représenté correspond à une unité périodique, distincte et non autonome par rapport au segment tenu.

Étant donné que les constituants de l'organisation périodique se décrivent par le couplage entre les informations hiérarchique et prosodique (ou graphique), je donnerai le schéma qui représente la structure hiérarchique de cet exemple dans (6):



La locutrice A formule une intervention de manière interrompue par la continuation du discours de M - apparemment, chaque locutrice maintient fermement son objectif discursif, car chacune ne tient pas vraiment compte de ce que dit l'autre. La construction diaphonique reste donc tronquée, mais l'intervention de A se construit entièrement, bien qu'en trois étapes de structuration du discours: la première unité périodique correspond à un acte subordonné (de préparation) - c'est la reprise diaphonique; elle est suivie d'une autre unité périodique, qui est aussi un acte subordonné (de commentaire sur l'action); l'intonème conclusif de l'acte principal clôt le mouvement périodique de A (c'est un contre-argument introduit par le connecteur "mais").

Le module périodique, que je n'avais pas considéré dans mes descriptions de l'intonation (module phono-prosodique) des reprises diaphoniques, peut donc être pris en compte pour décrire les construc-

tions diaphoniques réalisées en différentes étapes, à cause de l'interruption du locuteur par l'interlocuteur.

3. Conclusion

J'ai commencé par mettre en relief dans cet article que les reprises diaphoniques dans des dialogues en face à face ont des fonctions généralement différentes de celles accordées à ces mêmes constructions textuelles dans des situations de communication différée. Du fait que ce type de discours représenté est en principe superflu au niveau informationnel de l'interaction verbale immédiate, j'ai insisté sur les valeurs interactionnelles de négociation des faces que ces reprises acquièrent principalement dans le face à face. D'autre part, l'analyse de quelques fragments dialogaux avec des discours représentés diaphoniques a pu rendre compte d'autres types d'informations constitutives aussi bien de ce genre de reprises, et plus particulièrement, de leurs fonctions dans le discours: outre le plan situationnel interactionnel, qui intervient toujours (que les reprises soient immédiates ou à distance) et qui accorde une fonction pragmatique de négociation des rapports de faces aux diaphonies, interviennent les plans textuels informationnel (pour les reprises à distance seulement) et périodique (pour les constructions diaphoniques produites en différentes étapes), pour renseigner sur les valeurs textuelles d'agencement thématique et périodique du discours.

Bibliographie

- BENVENISTE É. (1966 et 1974), *Problèmes de linguistique générale*, tomes I et II, Paris, Gallimard.
- BERRENDONNER A. (1990), "Pour une macro-syntaxe", *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
- BRASQUET-LOUBEYRE M. (1994), "Fabrication d'un gâteau", *Corpus du Centre de Recherche sur le Français Contemporain* (non publié), sous la responsabilité de M.A. Morel, (1986-), Centre Censier, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris.
- BURGER M. (1997), "Positions d'interaction: une approche modulaire", *Cahiers de linguistique française* 19, 11-46.

- ESPUNY J. (1991), "Cet irrationnel", *Corpus Barcelone* (non publié), sous la responsabilité de M.T. Garcia-Castanyer (1989-), Dpt de Philologie romane, Université de Barcelone.
- ESPUNY J. (1997a), *Étude de la diaphonie dans des dialogues en face à face*, Barcelone, Universitat de Barcelona Publicacions (document disponible en microfiche).
- ESPUNY J. (1997b), "Aspects prosodiques du discours hétérogène diaphonique", *Estudios de fonética experimental VIII*, 271-295.
- ESPUNY J. (à paraître), "L'énonciation plurielle du locuteur dans la conversation", *Actes du I Symposium International d'Analyse du Discours*, Madrid, 20-22 avril, 1998.
- GOFFMAN E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- GROBET A. (1997), "La ponctuation périodique dans les dimensions périodique et informationnelle du discours", *Cahiers de linguistique française* 19, 83-123.
- ICART-SÉGUY H. (1976), *Dialogues de femmes*, Université de Toulouse, Travaux de l'Institut d'Études Méridionales.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1992), *Les interactions verbales*, tome II Paris, Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1995), "La construction de la relation interpersonnelle : quelques remarques sur cette dimension du dialogue", *Cahiers de linguistique française* 16, 69-88.
- MICHE É. (1997), "L'organisation polyphonique d'un fragment de débat radiophonique", *Cahiers de linguistique française* 19, 125-147.
- MICHE É. (1998), *Secuencias discursivas del desacuerdo*, Santiago de Compostela, Servicio de publicaciones e intercambio científico.
- PERRIN L. (1995), "Du dialogue rapporté aux reprises diaphoniques", *Cahiers de linguistique française* 16, 211-240.
- PERRIN L. (1996), "De la structure énonciative et de l'organisation polyphonique d'un échange épistolaire", *Cahiers de linguistique française* 18, 129-156.
- ROULET E. (1989), "Une forme peu étudiée d'échange agonale: la controverse", *Cahiers de praxématique* 13, 7-18.

- ROULET E. (1991), "Vers une approche modulaire de l'analyse du discours", *Cahiers de linguistique française* 12, 53-81.
- ROULET E. (1993), "De la structure diaphonique du discours épistolaire: à propos d'une lettre d'Aurore Dupin à sa mère", *Mélanges offerts à J. Peytard, Annales littéraires de l'Université de Besançon* 502, 84-99.
- ROULET E. (1996), "Une approche modulaire de l'organisation topicale d'un fragment d'entretien", *Cahiers de linguistique française* 18, 11-32.
- ROULET E. (1997), "L'organisation polyphonique et l'organisation inférentielle d'un dialogue romanesque", *Cahiers de linguistique française* 19, 149-180.
- ROULET E. (à paraître), "Un modelo y un instrumento de analisis de la complejidad de la organización del discurso", *Actes du I Symposium International d'Analyse du Discours*, Madrid, 20-22 avril, 1998.
- ROULET, E. et al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.
- TORCK D. (1994), "Diaphonie et interaction dans le débat politique", *Littérature* 93, 15-30.